

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2024**

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2024 :

Madame VIAUD Séverine, ige, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame BUTIN Sylvie, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame EZZABDI Malvina, igr, experte, Université Toulouse 3, Toulouse.

Monsieur PREVOT Fabien, igr, L'Institut Agro Montpellier, Montpellier.

Monsieur SCHILLING Etienne, ingénieur d'études de classe normale, Université de Bordeaux, Bordeaux.

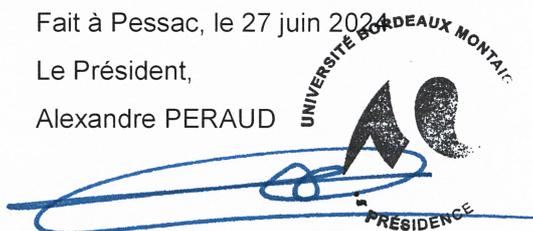
Monsieur RIGOLLET Sylvain, ige, suppléant, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pessac, le 27 juin 2024

Le Président,

Alexandre PERAUD



UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE  
PRÉSIDENCE